

---

Genève, le 16 décembre 2013

## Ouverture d'une enquête administrative à l'encontre d'un médecin

---

Le 16 décembre, le bureau du Conseil d'administration des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) a validé l'ouverture d'une enquête administrative à l'encontre d'un médecin pour faire toute la lumière sur l'utilisation de fonds liés à une recherche.

Dans le cadre de contrôles internes, des dépenses liées à des sous-traitances d'analyses ont été décortiquées. Concernant un laboratoire, bien que les dépenses -de l'ordre de CHF 10'000.- par mois- aient été justifiées par des factures, les investigations menées ont révélé des liens troublants entre un médecin et le laboratoire externe.

Des justifications des prestations fournies ont été demandées au médecin responsable du projet qui n'a pas répondu à cette requête.

Faute d'avoir obtenu les éléments permettant de s'assurer de la bonne utilisation des fonds publics, les HUG ont décidé d'ouvrir une enquête administrative afin d'établir les faits. Cette enquête est assortie d'une suspension provisoire du collaborateur et de la suspension de son traitement. Une plainte pénale sera également déposée auprès du Ministère public.

Dès l'apparition des soupçons et en attendant les conclusions de ces démarches, les HUG ont cessé de travailler avec ce laboratoire dont la part de marché correspondait à moins de 0,2% des dépenses globales du département concerné.

**Pour de plus amples informations:**

Service de la communication externe, tél. 022 372 60 06